

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2017
COMPTE-RENDU

Présents : Nicole BOUILLET, Jean-Louis DE VETTOR, Richard FENIET, Séverine GIBOUDOT, Corinne LINDA, Maria MOSSU, Romain PASSERAT, Marie-Odile PEINTURIER, Alain QUICLET, Denis RIDEZ, Christine ROME.
Absents excusés : Gérard MOUILLARD (pouvoir à Corinne LINDA), Guillaume VOISIN (pouvoir à Jean-Louis DE VETTOR)

1 – Comptes administratifs 2016

Lecture est faite de chacun des comptes administratifs 2016. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité :

- le compte administratif 2016 du budget général de la commune

Et ses annexes :

- le compte administratif 2016 du service de l'eau et assainissement

- le compte administratif 2016 du budget de la forêt

- le compte administratif 2016 du budget de la maison de santé

- le compte administratif 2016 du budget des logements sociaux

2 – Comptes de gestions 2016

Le Conseil municipal approuve chacun des comptes de gestion présentés par le Trésorier de la Commune correspondant aux comptes administratifs 2016 ci-dessus.

3 – Affectation des résultats

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats 2016 pour l'ensemble des comptes 2016, du budget général et des budgets annexes.

4 – Budgets Primitifs 2017

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de budgets primitifs pour l'année 2017 qui s'équilibrent de la manière suivante :

- budget général]	1 377 193 € en fonctionnement
]	1 034 609 € en investissement
- budget eau-assainissement]	341 364 € en fonctionnement
]	297 150 € en investissement
- budget bois]	48 642 € en fonctionnement
]	16 496 € en investissement
- budget maison de santé]	215 128 € en fonctionnement
]	184 909 € en investissement
- budget logements sociaux]	2 € en fonctionnement
]	675 072 € en investissement

5 – Fiscalité

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des 3 taxes communales, qui restent identiques à ceux votés en 2016 et les années précédentes.

Les taux votés sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 10,96 %

- Taxe sur le foncier bâti : 19,70 %

- Taxe sur le foncier non bâti : 30,16 %

6 – Subventions aux associations

La commission en charge des associations s'est réunie et présente ses propositions pour l'attribution des subventions, suite aux dossiers déposés par les associations. Le Conseil Municipal fixe pour l'année 2017 les subventions accordées aux associations.

7 – Emprunt

Parmi les projets d'investissements prévus au budget 2017 figure la réhabilitation de l'immeuble situé au 7, rue de Nevy acquis par la commune en 2016. Ce projet, qui consiste à réaliser deux logements de type T4 en locatif et un pas de porte commercial (pour lequel un preneur est déjà identifié), sera financé par un emprunt dont les annuités seront compensées par les loyers attendus. A l'unanimité, le Conseil municipal confirme ce plan de financement, demande à Monsieur le Maire d'engager une consultation auprès des établissements bancaires, et lui donne pouvoir pour mener à bien ce projet.

8 – Renouvellement matériel vétuste 2^{ème} tranche

Le Conseil municipal engage la deuxième tranche de travaux pour la rénovation de l'éclairage public auprès du SIEEC pour un montant estimé de 16 305,69 € en 2017, subventionné à 50 %.

